

I. Les transformations économiques

a) L'industrialisation

Dans les années 1840, avec près de cinq décennies de retard sur le Royaume-Uni, la France entame sa révolution industrielle. Même si l'eau et le bois restent longtemps des sources d'énergie très utilisées, le développement des mines de charbon et l'essor de la production de houille permettent l'implantation massive de machines à vapeur.

Les usines se multiplient dans le nord et l'est du pays. Le travail à domicile décline, le salariat et la mécanisation s'imposent. Les travailleurs sont désormais soumis au rythme des machines et à la discipline imposée dans les ateliers par les règlements et les contremaîtres.

Dans le textile, secteur qui emploie le plus d'ouvriers, le coton est à la pointe du mouvement de mécanisation. Dans la sidérurgie, la famille de Wendel développe son activité à Hayange en Moselle, concentrant mines, hauts-fourneaux et ateliers de laminage, tandis qu'Eugène Schneider fait du Creusot un centre de construction mécanique et d'armement qui utilise les techniques les plus modernes comme les aciers spéciaux ou le marteau-pilon.

b) Un État modernisateur

Ces mutations sont encadrées et encouragées par l'État. Séduit par les idées saint-simoniennes, Napoléon III entend accompagner la modernisation du pays par une action volontariste. L'État facilite ainsi le développement du réseau ferroviaire, encourage les opérations d'aménagement des villes et des campagnes, et met en place un environnement juridique favorable à la croissance des entreprises.

Sous sa direction, les expositions universelles, comme celles de 1855 et de 1867, sont l'occasion d'exalter le progrès et la modernité et de promouvoir le savoir-faire des entrepreneurs nationaux. Le traité de libre-échange, signé en janvier 1860 avec le Royaume-Uni, première puissance économique mondiale, est perçu par l'empereur comme un moyen d'accélérer la modernisation de l'économie en libéralisant partiellement les échanges.

c) Le triomphe de la bourgeoisie

Si nombre d'entreprises sont encore dirigées par des « héritiers » et assises sur des capitaux familiaux, le Second Empire voit émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs qui transforment en profondeur le capitalisme national. Avec le Crédit mobilier fondé en 1852, les frères Pereire révolutionnent le système de crédit et donnent le signal de la création de nombreuses banques de dépôt : le Crédit lyonnais d'Henri Germain en 1863 ou la Société générale d'Eugène Schneider en 1864.

Émile et Isaac Pereire investissent dans de nombreux secteurs, tels les transports, l'immobilier, les assurances ou encore l'énergie. Mais cette multiplication d'investissements et de spéculations est parfois à l'origine de scandales retentissants. Ainsi en est-il de la faillite spectaculaire du Crédit mobilier en 1867.